

Détail de la réunion					
Date	20/04/2026		Nombre total de votants	3 présents + 1 procuration et 4 en visio	
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H20		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	20h50				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			2h30		
Type de réunions	CG		X		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Prochaine réunion			CG	Date	13/05/2026
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Caline DJIOWA	Visio	Lionel VIGNACQ	Abs excusé		
Velma MENSAH	Abs excusée, procuration	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs		
Mariama ALOU HAROUNA	Visio	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Folly KUEVIDJIN	Abs excusé	Jean-Christophe BEGUE	X		
Edem ADJAMAGBO	X	Christophe LABORDE	X		
Aissata MAIGA	Visio	Mohamed DIB	X		
Amavi KOLAGBE	Absente excusée				
Bocar-Alpha BA	Visio				
Benjamin PERRIN	X				
Yohann ZABA	Abs				

Ordre du Jour			
#	Sujet	Nature (Décision/Information)	Temps imparti
1	Présentation et approbation de l'ordre du jour	Décision	3 mn
2	Confirmation du temps à impartir	Décision	5 mn
3	Identification du gardien du temps	Décision	2 mn
4	Point finances : compte-rendu commission, revue des contrats et benchmarking, principe du remboursement aux familles du solde des voyages	Information Décision	45 mn
5	Point travaux : compte-rendu commission sur panneaux solaires, piscine, Devis rénovation snack et foyer, Couverture terrain de sport	Information Décision Information	45 mn
6	Point RH Dialogue social : prolongation suite à un départ à la retraite	Information	30 mn

ITEM #1 **Présentation et approbation de l'ordre du jour**

Résumé des discussions

Mme MENSAH a donné procuration à M. ADJAMAGBO.
Mme DJIOWA présente le nouveau modèle d'ordre du jour avec la nature et le temps imparti par sujet, ainsi que la désignation d'un maître du temps. Après lecture de l'ordre du jour Mme DJIOWA demande aux membres s'ils souhaitent ajouter un point. Mme DJIOWA souhaite à la fin des points discuter de la difficulté d'expression des parents vis-à-vis de certaines situations.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ITEM #2 **Confirmation du temps à impartir**

Mme DJIOWA informe que ce temps a été imparti en se basant sur les précédentes réunions. M. ADJAMAGBO demande qu'il soit adopté en l'état pour cette première réunion dans ce format. La décision d'accord sur le temps recueille l'unanimité.

ITEM#3 **Identification du gardien du temps**

Résumé des discussions

M. PERRIN se porte volontaire pour veiller au respect du temps imparti par sujet.

ITEM#4

Point Finances

Résumé des discussions

► Pour information : compte-rendu de la commission finances

M. GUEHENNEC rappelle le contexte avant la présentation des différentes simulations. Une réforme de l'AEFE a été adoptée en décembre 2025. Elle impose des remontées liées aux pensions civiles des personnels détachés de 35% (d'un montant forfaitaire) pour 2026 et de 50% pour 2027.

M. GUEHENNEC présente le power point de la commission. Dans cette logique d'optimisation, 4 postes de détaché seront supprimés ou gelés sur la période 2026-2027. Le recrutement local sera privilégié chaque fois que les compétences et qualifications requises sont disponibles localement

Des économies supplémentaires sont également prévues grâce à la réorganisation des services d'entretien.

La diapositive « Options EAF & BAC » envisage une hausse des frais d'inscription aux examens pour les candidats extérieurs, selon plusieurs scénarios. La diapositive « Options périscolaire » propose également une revalorisation des tarifs des activités périscolaires par semestre.

M. GUEHENNEC présente les scénarii qu'il a imaginé. Ils sont au nombre de 6. De ce fait, l'effort demandé aux familles scolarisant leurs enfants au lycée français serait de 1% au titre de la réforme de l'AEFE. Un tableau récapitulatif reprend l'effort demandé selon les items : frais de scolarité, examens individuels, réduction des dépenses.

M. GUEHENNEC a comparé les hausses d'autres établissements de la zone, tous conventionnés sauf l'établissement de NOUAKCHOTT qui est un EGD. Ces établissements prévoient entre 4 et 18% d'augmentation des frais de scolarité, sur une ou plusieurs années scolaires., un établissement évoque même la possibilité d'un déconventionnement.

L'impact budgétaire pour 2026, du fait de la réforme AEFE sera une perte de 44 566 505 FCFA et à définir selon le scénario choisi pour 2027.

Mme DJIOWA a souhaité prendre en compte les préoccupations des parents concernant le montant des frais de scolarité, les différences de paiement selon la nationalité et les capacités financières de l'établissement. Elle souhaite aussi que l'augmentation des frais liée à l'AEFE soit appliquée progressivement, afin d'assurer une transition douce sans impact négatif sur la situation financière de l'établissement, et d'éviter tout risque de désengagement des parents.

M. PERRIN fait remarquer que grâce à de petites augmentations régulières et à une bonne gestion financière, l'établissement n'a pas besoin de faire une grosse augmentation des frais de scolarité. M. PERRIN ajoute que le choix du scénario 4 est une position de principe, une recommandation de la commission finances car c'est la mesure la plus équilibrée et la plus mesurée pour les familles.

M. GUEHENNEC précise que les effectifs retenus sont ceux de 2025 et non 2026.

Mme DJIOWA propose de présenter ces travaux à l'AGE du 20 mai prochain pour rassurer les parents, cette AGE servira à approuver la signature de l'avenant à la convention avec l'AEFE et l'acceptation des mesures de l'AEFE. Le comité de gestion devra présenter la réforme de l'AEFE et expliquer la signature de l'avenant d'ici au 30 juin. Il faudra expliquer que l'impact de la réforme sera maîtrisé Les points frais de scolarité et périscolaires devront être donnés à titre d'information à l'AGE selon M. ADJAMAGBO.

► Revue des contrats et benchmarking

M. GUEHENNEC informe que le tableau des contrats et conventions est disponible pour les membres du comité de gestion et que la revue est faite régulièrement.

► Principe du remboursement aux familles du solde des voyages

M. GUEHENNEC évoque les deux voyages concernés : le voyage au KENYA pour lequel un remboursement de 19 500 FCFA par élève doit être fait et la ZAC à Abidjan pour un montant de 43 000 FCFA.

M. GUEHENNEC demande s'il est possible de voter sur le principe du remboursement systématique aux familles du trop-perçu.

Mme DJIOWA souhaite dans ce cas être que le comité de gestion soit informé de chaque remboursement.

Mme DJIOWA propose un vote sur les principes de remboursement aux familles avec obligation d'information a posteriori aux membres du comité de gestion :

VOTE	7 votants
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#5	Point Travaux
--------	---------------

Résumé des discussions

► Compte-rendu de la commission sur les panneaux solaires et la piscine

M. ADJAMAGBO rappelle que le cabinet d'architecte choisi pour l'étude du projet piscine a rédigé un APD (avant-projet détaillé) et une étude du sol doit s'y ajouter afin que le cabinet puisse compléter l'APD avec les plans de structure. Mme DJIOWA ajoute que les coûts opérationnels de maintenance, d'entretien ainsi que les TDR (termes de références) pour l'étude du sol doivent être communiqués par EZA au plus tard vendredi 24 avril.

Pour le projet solaire, M. ADJAMAGBO informe que 2 offres ont été reçues. Mme DJIOWA précise qu'une étude de faisabilité n'est pas la même chose qu'une étude de conception, il y a eu confusion et que cette information mériterait d'être rectifiée auprès des soumissionnaires, lesquels devraient être sollicités pour l'appel d'offres relatif à la mise en œuvre, en cas de décision favorable du comité et de l'AG pour un projet solaire.

Il a été demandé au second cabinet une clarification sur son offre pour une bonne compréhension du périmètre de leurs intervention. Le cabinet en question a confirmé lors d'un échange que sa proposition correspondait bien des items présentés dans le TdR. M.

ADJAMAGBO attend de leur part un découpage du coût de leurs travaux pour faire baisser le prix.

Compte tenu du besoin manifeste de clarification, Mme DJIOWA propose qu'une seconde consultation soit organisée avec les cabinets concernés.

M. GUEHENNEC informe qu'il a reçu le devis pour la couverture du terrain de sport, devis d'une entreprise ayant déjà réalisé un projet similaire dans la région, pour un montant qui semble prohibitif pour l'établissement. La proposition est abandonnée, M. PERRIN se propose de chercher des alternatives.

M. GUEHENNEC présente les devis pour le projet de rénovation du foyer et du snack, celui retenu est de l'entreprise ANG building, avec laquelle des travaux ont déjà été réalisés dans le passé. M. GUEHENNEC ajoute qu'un montant de 30 millions de FCFA pour divers travaux a été alloué au budget 2026. M. LABORDE précise que l'idée était un agrandissement du foyer actuel et un réaménagement du snack pour une meilleure fonctionnalité. M. ADJAMAGBO souhaite une note à titre d'archive pour justifier les travaux du foyer et du snack. Mme DJIOWA demande que ces travaux soient faits avec une vision claire des améliorations attendues.

Mme DJIOWA demande au comité un vote sur le lancement des travaux du foyer et du snack durant les congés d'été :

VOTE	7 votants
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#6	Point RH Dialogue social
--------	--------------------------

Résumé des discussions

► Prolongation à la suite d'un départ à la retraite

M. LABORDE souhaite aborder ce point de manière générale.

Le cabinet conseil de l'établissement a recommandé une approche concernant les modalités de continuation de service l'âge légal de départ à la retraite.

Les membres sont d'accord pour suivre les recommandations du cabinet de conseil à ce sujet.

Fin de la réunion : 20H50

LA PRESIDENTE

Mme C. DJIOWA

LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR

M. C. LABORDE

